

CERTIFICAT

ANTIPOLLUTION DES INSTALLATIONS D'EAU

Le CSTB atteste que les produits, mentionnés en annexe, sont conformes à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification de la marque NF 045 après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ce référentiel.

En vertu de la présente décision notifiée par le CSTB, AFNOR Certification accorde à :

La société I.V.A.R S.p.A.
Via IV Novembre, 181

IT-25080 PREVALLE (BS)

Marque commerciale : I.V.A.R. S.p.A

le droit d'usage de la marque NF ANTIPOLLUTION DES INSTALLATIONS D'EAU pour les produits objets de cette décision, pour toute la durée de validité et dans les conditions prévues par les règles générales de la marque NF et le référentiel mentionné ci-dessus.

Décision d'admission du 22/10/2009
Décision de reconduction n° 500-M1-12/1 du 15 février 2012
Cette décision annule et remplace la décision n° 500-M1-10/1 du 13 octobre 2010

Sauf retrait, suspension, ou modification, ce certificat est valable pendant 15 mois. La liste des certificats en cours de validité est tenue à jour et disponible sur le site internet www.cstb.fr

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Les produits bénéficiaires du droit d'usage de la marque NF ANTIPOLLUTION DES INSTALLATIONS D'EAU possèdent les caractéristiques minimales exigées par les normes suivantes, éventuellement complétées par les spécifications techniques :

NF EN 13959-NF045 Documents techniques n° 1, 6 et 9
NF EN 1717

Ce certificat comporte : 2 pages

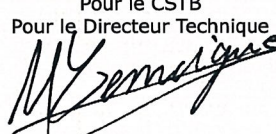
Correspondant

Jean-Marie FRANCO

Tél. : (33) 01 64 68 84 80

Fax : (33) 01 64 68 84 44

Email : jean-marie.franco@cstb.fr

Pour le CSTB
Pour le Directeur Technique

Yannick LEMOIGNE

CLAPETS DE NON RETOUR ANTIPOLLUTION

<i>Gamme</i>	<i>CSTB</i>	<i>Référence comm.</i>	<i>DN</i>	<i>Type</i>	<i>système</i>	<i>Raccords</i>
CLAPETS DE NON RETOUR CONTROLABLES, EA						
--	O11d	500899	15	58 mm	OV15 (N181c)	ECROU TOURNANT-MALE
--	O01d	500900	15	78 mm	OV15 (N181c)	ECROU TOURNANT-MALE